

Société Tunisienne
de l'Electricité et du Gaz



الشركة التونسية
لل كهرباء والغاز

Etats financiers 2023

Les faits saillants de l'exercice 2023

Les principaux faits ayant marqué l'exercice 2023 se résument dans ce qui suit:

➤ Subvention de l'Etat :

Dans les états financiers actuels, un montant de 3 365 MDT a été enregistré en tant que subvention reçue de l'État pour l'exercice 2023.

De plus, conformément à la méthode définie par les services du Ministère des Finances dans leur courrier n° 2023-08-15000-0000181 du 20 novembre 2023, un montant de 665,1 MDT a été calculé et comptabilisé en produits à titre d'une subvention complémentaire rattachée à l'exercice 2023.

- La poursuite de la réalisation du programme d'investissement dont l'enveloppe des dépenses à fin 2023 s'est élevée à 328 MDT et se rapporte à la production 23 MDT, au transport 76 MDT, à la distribution d'électricité 148 MDT, au gaz 63 MDT et à des divers 18 MDT.
- La centrale Rades « D » a été enregistrée au 31 décembre 2023, après la fin de la concession, parmi les actifs immobilisés pour une valeur brute de 442,8 MDT, en contrepartie du compte « subventions d'investissement ».
- Les ventes de l'électricité en 2023 ont augmenté de 312,5 MDT, soit 6,6% par rapport à 2022, en passant de 4741,5 MDT à 5054 MDT. Les ventes du gaz naturel ont connu une diminution de 176,4 MDT soit 15,8 % en passant de 1117,1 MDT en 2022 à 940,7 MDT en 2023.
- Le prix moyen d'achat de la TEP gaz est passé de 1471,6 DT à fin 2022 à 1 423,9 DT à fin 2023 ; soit une diminution de 3,2 %.
- La facture du gaz est passée de 8065,3 MDT à fin 2022 à 7565,6 MDT à fin 2023, soit une diminution de 499,7 MDT.
- Le résultat d'exploitation est passé de 142,6 MDT à fin 2022 à -224,7 MDT à fin 2023.

Les états financiers de l'exercice 2023

Le bilan

Bilan au 31 décembre 2023

			EN DT
ACTIFS	Notes	2023	2022
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Immobilisations incorporelles :	<i>I-1</i>	7 950 533	7 950 533
Moins : Amortissements		-7 894 133	-7 781 332
		56 400	169 201
Actifs corporels immobilisés			
Immobilisations corporelles	<i>I-1</i>	15 630 260 062	14 755 508 021
Moins: amortissements		-8 817 260 459	-8 196 040 204
		6 812 999 603	6 559 467 817
Immobilisations corporelles en cours	<i>I-1</i>	1 074 559 722	984 525 628
Immobilisations financières	<i>I-2</i>	209 184 556	180 238 648
Moins : provisions		-9 506 404	-13 556 088
		199 678 152	166 682 560
Total des actifs immobilisés		8 087 293 876	7 710 845 206
Total des actifs non courants		8 087 293 876	7 710 845 206
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	<i>I-3</i>	323 454 403	344 056 461
Moins : provisions		-29 299 897	-28 508 163
		294 154 506	315 548 298
Clients et comptes rattachés	<i>I-4</i>	4 979 813 129	4 109 244 988
Moins : provisions		-2 024 232 306	-1 449 393 059
		2 955 580 823	2 659 851 929
Autres actifs courants	<i>I-5</i>	4 078 183 771	3 647 820 384
Moins : provisions		-12 032 501	-11 157 389
		4 066 151 270	3 636 662 995
Autres actifs financiers	<i>I-6</i>	27 145 814	22 562 940
Liquidités et équivalents de liquidités	<i>I-7</i>	972 545 328	588 451 814
Total des actifs courants		8 315 577 740	7 223 077 978
TOTAL DES ACTIFS		16 402 871 616	14 933 923 184

Bilan au 31 décembre 2023

			EN DT
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<i>Notes</i>	2023	2022
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Fonds de dotation		75 194 652	75 194 652
Réserves légales		235 002	235 002
Autres capitaux propres	I-8	2 013 586 187	1 607 763 232
Résultats reportés		-3 191 068 176	-2 809 899 265
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		-1 102 052 335	-1 126 706 379
Résultat de l'exercice		-489 567 274	-381 168 911
Total des capitaux propres avant affectation		-1 591 619 609	-1 507 875 290
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	I-9	6 218 958 946	6 423 628 637
Dépôts de garantie		533 130 929	495 020 587
Provisions pour risques et charges	I-10	1 116 730 780	814 125 012
Autres passifs non courants	I-11	1 009 000	1 009 000
Total des passifs non courants		7 869 829 655	7 733 783 236
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	I-12	8 169 284 977	6 619 123 264
Autres passifs courants	I-13	599 750 471	629 447 653
Concours bancaires et autres passifs financiers	I-14	1 355 626 122	1 459 444 320
Total des passifs courants		10 124 661 570	8 708 015 238
TOTAL DES PASSIFS		17 994 491 225	16 441 798 474
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		16 402 871 616	14 933 923 184

L'état de résultat

Etat de résultat au 31 décembre 2023

			EN DT
LIBELLES	Notes	2023	2022
Revenus	II-1	6 129 773 431	5 970 204 495
Subvention d'exploitation	II-2	4 030 141 381	4 707 380 643
Coût des ventes	II-3	-9 744 086 174	-10 138 303 750
MARGE BRUTE		415 828 639	539 281 388
Autres produits d'exploitation	II-4	112 781 243	148 736 415
Frais d'administration		-75 779 750	-75 613 030
Autres charges d'exploitation	II-5	-677 520 057	-469 736 105
RESULTAT D'EXPLOITATION		-224 689 925	142 668 668
Charges financières nettes	II-6	-247 394 031	-519 514 248
Produits des placements	II-7	369 562	2 528 336
Autres gains ordinaires	II-8	10 568 427	15 911 319
Autre pertes ordinaires	II-9	-21 363 420	-15 877 753
RESULTAT AVANT IMPÔT		-482 509 387	-374 283 679
Impôt sur les bénéfices		-7 057 887	-6 885 232
RESULTAT NET		-489 567 274	-381 168 911
Effet des modifications comptables			-2 334 915 166
Résultat après modifications comptables		-489 567 274	-2 716 084 077

L'état des flux de trésorerie

Etat des flux de trésorerie au 31 décembre 2023

	<i>EN DT</i>	
	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net :	-489 567 274	-381 168 911
<i>Effets des modifications comptables sur les résultats reportés</i>		-2 334 915 166
Ajustements pour :		
- Amortissements & provisions	1 505 955 401	1 025 087 151
- Amortissement des subventions	-142 111 980	-96 061 278
- Gains et pertes de change latents	-219 480 711	-96 315 598
Variation des :		
- Stocks	20 602 058	14 822 052
- Clients et comptes rattachés	-870 568 140	-728 328 559
- Autres actifs courants	-434 946 261	472 525 697
- Fournisseurs d'exploitation	1 581 430 005	2 327 928 981
- Autres passifs courants	-42 355 530	43 216 565
- Résultat des cessions des immobilisations	4 088 128	- 435 510
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	913 045 697	246 355 425
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Cession d'immobilisations corporelles	10 399 337	12 028 307
Cession d'immobilisations financières	34 441 892	20 379 598
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-338 402
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-577 292 721	-394 305 405
Acquisitions d'immobilisations financières	-63 387 800	-56 401 325
Flux de trésorerie liés à l'investissement	-595 839 292	-418 637 227
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts reçus	1 218 360 673	1 821 044 800
Remboursement d'emprunts	-1 307 186 200	-1 773 580 314
Subventions d'investissements	105 125 596	102 396 751
Dépôts de garantie engagés	64 880 527	79 512 276
Dépôts de garantie décaissés	-26 770 185	-44 088 213
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	54 410 411	185 285 300
Variation de Trésorerie	371 616 816	13 003 498
Trésorerie au début de l'exercice	573 693 966	560 690 468
Trésorerie à la fin de l'exercice	945 310 782	573 693 966

Les notes aux états financiers

RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes tels que définis par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

Dérogation :

Par dérogation à la norme comptable tunisienne NCT 15, les pertes et les gains de change latents relatifs aux éléments monétaires à long terme libellés en monnaie étrangère (les emprunts) sont pris en compte dans le résultat de l'exercice et non reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire correspondant. Un tel traitement, considéré plus pertinent, est adopté par la STEG en conformité avec les dispositions de l'IAS 21.

Principes et méthodes comptables :

Les bases de mesure et principes comptables spécifiques qui ont été utilisés pour l'arrêté de ces états financiers se résument comme suit :

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la STEG sont constituées principalement de logiciels informatiques. Elles sont évaluées au coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de 3 ans.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, achevées ou en cours de réalisation, sont évaluées au coût d'acquisition ou de production et font l'objet d'un amortissement linéaire sur les durées de vie estimées suivantes :

Bâtiments	50 ans
Equipements de distribution	25 ans
Equipements de transport	25 ans
Equipements de production hydraulique_	25 ans
Equipements de production TV & TAC	20 ans
Equipements Gaz	20 ans
Matériels de production diesel	10 ans
Gros outillages	10 ans
Matériels de téléphonie	10 ans

Ascenseurs bâtiments industriels	10 ans
Equipements de cuisine	10 ans
Matériels de transport	5 ans
Equipements de bureau	5 ans
Matériels de sécurité	5 ans
Equipements informatiques	3 ans

A noter que les immobilisations existantes (centrales, lignes et postes HT, station d'El Borma, usine GPL et BCC) ont fait l'objet d'une étude relative à leurs coûts de leur démantèlement. Le coût de démantèlement est incorporé dans la valeur d'origine des immobilisations.

▪ **Capitalisation des charges d'emprunts**

Les charges d'emprunts encourues pendant la période de construction d'un actif sont incorporées au coût de cet actif donnant droit à capitalisation de telles charges.

L'immobilisation des charges d'emprunts est suspendue pendant les périodes de longue interruption des travaux. La STEG cesse également l'immobilisation des charges d'emprunts dès l'achèvement total ou partiel des travaux (cas des projets ayant plusieurs parties constitutives indépendantes) et ce, par application des dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 13 relative aux « charges d'emprunt ».

▪ **Pièces de rechanges spécifiques (pour les centrales de production d'électricité)**

Les pièces des rechanges sont habituellement inscrites en stocks et comptabilisées dans le résultat lors de leur consommation.

Toutefois, les pièces de rechange principales (c'est-à-dire celles destinées à remplacer ou à être intégrées à un composant de l'immobilisation principale) et les équipements en instance dont l'utilisation est supérieure à une année, sont comptabilisées en immobilisations.

De même, si les pièces de rechange (spécifiques) ne peuvent être utilisées qu'en association avec une immobilisation corporelle (non interchangeables) et que l'on s'attend à ce que leur utilisation soit irrégulière, elles sont comptabilisées en immobilisations corporelles et amorties sur une période ne dépassant pas la durée d'utilité de l'actif s'y rapportant.

▪ **Coût de démantèlement et d'enlèvement des actifs et de remise en état des sites d'exploitation**

En application de la norme comptable tunisienne NCT 05 (révisé), les coûts de démantèlement et d'enlèvement des immobilisations techniques et de remise en état des sites d'exploitation (centrales de production d'électricité, postes et lignes HT, usine GPL, station d'El Borma...) sont estimés et incorporés aux coûts d'acquisition des immobilisations corporelles concernées en contrepartie de provision pour risques et charges, après leur actualisation pour tenir compte de l'effet de la valeur temps de l'argent, et sont amortis sur les durées d'utilité économique de ces immobilisations corporelles.

Les profits résultant de la sortie des actifs ne sont pris en compte même si cette sortie est étroitement liée à l'évènement à l'origine des provisions pour coûts de démantèlement et d'enlèvement des actifs et de la remise en état des sites d'exploitation.

De telles provisions ne sont constituées que lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite incombant à la STEG de démanteler et d'enlever les actifs et de remettre en état les sites d'exploitation. L'augmentation de ces provisions due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges financières.

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, hormis les frais. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur intrinsèque ou boursière s'il s'agit de titres cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

5. STOCKS

Les stocks sont valorisés initialement à leur coût d'acquisition incluant le prix d'achat et les frais d'approche : droits de douane, frais de transport, d'assurance et autres frais accessoires. A la date de clôture, les stocks sont valorisés en appliquant la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont estimées sur la base des critères suivants :

- 100% sur les articles rossignols du magasin rossignol
- 15% sur le stock de combustible jugé impompable.
- Pour la quantité du gaz dans les pipes et destinée à la revente, la provision y afférente est la différence entre le prix moyen de vente du gaz naturel et le coût d'achat.
- Provision sur la base des taux de couverture pour les autres. Cette provision est déterminée selon une matrice du pourcentage de dépréciation en fonction de la couverture et de la nature du matériel.
- Pour les articles en stocks qui n'ont pas subi une consommation pendant les trois dernières années, le taux maximum de provision pour dépréciation de valeur appliqué est de 40%.

6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les provisions pour dépréciation des créances sur les clients de la STEG sont estimées sur la base des taux suivants :

- 100 % des créances impayées des années N-2 et antérieures pour les clients travaux, AGM (gaz mensuelle) et MT ;
- 50% des créances impayées des années N-1 et antérieures pour les ADM BT;
- 25% du solde physique des dossiers proposés aux contentieux ;
- 75% du solde comptable des créances impayées et proposé au contentieux ;

- 25 % du solde comptable des créances avec facilité de paiement ;
- 100 % des créances des entreprises publiques en difficultés;
- 100 % des créances des clients en difficulté ;
- 25 % du solde comptable des créances impayées suite facturation fraudes;
- 50 % du solde comptable des créances impayées des clients domiciliés moyenne tension(MT) et Gaz ;
- 100 % du solde comptable des chèques ou effets rejetés;
- 100% des créances des Associations d'intérêt collectif (AIC) ;
- 100 % des créances des années N-2 et antérieures des collectivités publiques et 50 % des créances des annéesN-1 et antérieures ;
- Provision pour les facilités de paiement : le solde du compte abonnés facilités de paiement est provisionné à raison de 25% à l'instar du proposé au contentieux. Pour les facilités de paiement facturées et non encore encaissées, la créance douteuse est provisionnée à raison de 75%.
- Provisions individualisées des entreprises en difficulté.

7. EMPRUNTS

Les emprunts sont comptabilisés initialement pour leur valeur d'encaissement (en application du taux de change en vigueur à la date de l'opération pour les emprunts libellés en monnaies étrangères).

A la date de clôture, ces emprunts sont évalués sur la base du taux de change en vigueur à cette date. L'écart de change, perte ou gain, qui en résulte est pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice (méthode préconisée par les normes comptables internationales).

Les échéances à moins d'un an des emprunts sont reclassées dans les passifs courants à la date de clôture.

8. OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en monnaies étrangères effectuées par la STEG sont comptabilisées en appliquant le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Lors du règlement, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte inscrite dans le résultat de l'exercice.

A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués sur la base du taux de change en vigueur à cette date. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

9. REVENUS

▪ Les ventes :

Les ventes d'électricité et de gaz sont constatées en produits à l'émission des factures intermédiaires (factures d'acomptes) ou définitives.

▪ Avances sur consommation :

Les avances reçues sur consommations ne font pas partie des revenus. A leur encaissement, elles sont comptabilisées dans le compte Dépôts et cautionnements reçus et présentées dans les passifs non courants. Elles sont comptabilisées au débit de ce compte à la rupture du contrat d'abonnement.

▪ Energie en compteurs ou énergie livrée et non facturée :

A la fin de la période comptable (année ou semestre), l'énergie livrée et non encore facturée est estimée et prise en compte parmi les revenus. Les quantités de cette énergie livrée et non facturée sont déterminées sur la base des éléments de la dernière facturation et ce pour chaque client. L'évaluation est faite sur la base du prix de vente moyen de la dernière période de facturation. Une décote de 15% est faite pour tenir compte des charges restant à engager (relève, facturation, etc.).

▪ Travaux et Prestations Remboursables « TPR » :

Les revenus de la STEG découlant de la réalisation de travaux ou de la prestation de services facturables à des tiers sont comptabilisés au fur et à mesure que les factures sont émises.

A la date de clôture, les revenus issus de travaux ou services partiellement exécutés sont comptabilisés selon la méthode d'avancement prescrite par les normes comptables en vigueur.

10. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les sommes encaissées auprès des tiers, représentant leur contribution au financement des investissements, sont constatées en subventions d'investissement parmi les capitaux propres et rapportées au résultat selon un plan d'amortissement identique à celui des immobilisations correspondantes.

11. SUBVENTION D'EXPLOITATION :

Les subventions d'exploitation provenant de l'Etat tunisien sont comptabilisées dans les produits d'exploitation pour les montants suivants :

- Le montant de la subvention d'exploitation inscrite au budget annuel de l'Etat ;
- Le montant correspondant à un complément de ladite subvention d'exploitation qui est déterminé conformément à la méthode préconisée par le Ministère des Finances dans sa correspondance n° 2023-08-15000-0000118 du 20 novembre 2023 parvenue à la STEG le 24 novembre 2023 et qui se présente comme suit :

Résultat net avant réajustements (1)

Réintégrations (2) :

Pertes de change latentes
Dotation aux provisions sur stock d'exploitation
Dotation aux provisions sur clients
Dotation aux provisions sur autres actifs courants
Dotation aux provisions sur immobilisations financières
Dotation aux provisions pour risques
Dotation aux provisions pour départ à la retraite
Charges financières liées à l'actualisation de la provision pour départ à la retraite
Charges financières liées à l'actualisation des coûts de démantèlement
Dotation aux amortissements des coûts de démantèlement
Amendes & Pénalités

Déductions (3) :

Gains de change latents
Reprise sur provision pour pertes de change
Reprises des provisions sur stocks
Reprises des provisions sur clients
Reprise des provisions sur autres actifs courants
Reprise des provisions sur immobilisations financières
Reprise des provisions sur immobilisations corporelles

Montant du complément de la subvention à recevoir : (1) +(2) -(3)

12. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

▪ **Provision pour charge – frais de démantèlement :**

La STEG a constitué à partir de 2006 des provisions pour faire face aux coûts de démantèlement des équipements (centrales) à la fin de leur vie utile. En 2007, elle a étendu ces provisions pour couvrir ses principales installations : les centrales non encore prises en charge, les lignes HT, les postes HT ainsi que les ouvrages gaz (usine GPL et station d'El Borma).

Le taux d'actualisation adopté est de 9,928 % (référence « Bon de trésor et assimilés »). Un taux d'inflation de 9,4 % a été retenu pour cette année.

▪ **Provision pour charge – avantages du personnel :**

La STEG a commencé à partir de 2010, de comptabiliser les passifs dus au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Les passifs sont définis conformément au cadre conceptuel tunisien de la comptabilité. Toutefois en l'absence d'une norme tunisienne qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des passifs liés aux avantages du personnel en l'occurrence les avantages postérieurs à l'emploi, le recours à la norme internationale l'IAS 19 « Avantages du personnel », qui est fondée sur un cadre conceptuel international similaire à celui tunisien, s'avère indispensable pour le traitement de ces avantages dont la valeur est jugée significative.

En effet, dès la titularisation d'un agent STEG, celui-ci acquiert le droit à une indemnité de départ à la retraite qui correspond à six salaires. La norme internationale IAS 19 classe cet avantage parmi les avantages postérieurs à l'emploi à long terme. Elle exige que le montant comptabilisé au passif soit égal à la valeur actuelle des indemnités de départ à la retraite ainsi que des autres avantages à long terme.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivantes :

- Taux d'évolution de la masse salariale : 7% ;
- Taux d'actualisation : 9,928 %.

Les notes sur le bilan

Note I-1- Tableau des immobilisations et amortissements arrêté au 31 décembre 2023

	Situation au 1er janvier	Acquisitions 2023	Sorties 2023	Situation au 31/12/2023	Amortissements au 1er janvier	Dotations au 31/12/2023	Sorties 2023	Amortissements au 31/12/2023	VCN à fin 2023
Immobilisations incorporelles	7 950 533	0	0	7 950 533	7 781 332	112 801	0	7 894 133	56 400
Logiciels	7 950 533			7 950 533	7 781 332	112 801	0	7 894 133	56 400
Immobilisations corporelles	14 755 508 021	898 799 674	24 047 633	15 630 260 062	8 196 040 204	630 780 422	9 560 167	8 817 260 459	6 812 999 603
Equipement de production & lignes	13 034 792 643	821 234 412	22 288 907	13 833 738 148	7 004 424 972	564 846 869	7 801 441	7 561 470 400	6 272 267 748
Terrains & constructions	1 198 276 301	64 059 884		1 262 336 185	688 612 710	54 449 171		743 061 881	519 274 304
Matériel de comptage & autres	320 912 468	19 595		320 932 062	319 111 843	18 765		319 130 608	1 801 454
Matériel roulant	138 850 552	11 219 296	1 758 726	148 311 122	125 851 491	7 432 946	1 758 726	131 525 711	16 785 411
Mobilier & matériel de bureaux	62 676 058	2 266 487		64 942 545	58 039 188	4 032 671		62 071 859	2 870 686
Total en DT	14 763 458 554	898 799 674	24 047 633	15 638 210 595	8 203 821 536	630 893 223	9 560 167	8 825 154 592	6 813 056 003

Note n°I- 1-b- Immobilisations corporelles en cours :

	2023	2022
Immobilisations en cours brutes	1 074 559 722	984 525 628

Les principaux projets en cours de réalisation concernent :

La production d'électricité	49 MDT	42 MDT
Le transport d'électricité	313 MDT	317 MDT
La distribution d'électricité	54 MDT	80 MDT
Le gaz	556 MDT	477 MDT
Divers	33 MDT	26 MDT
Avances sur travaux Electricité	62 MDT	33 MDT
Avances sur travaux Gaz	8 MDT	9 MDT

Note n°I- 2 Immobilisations financières :

	2023	2022
Emprunt Obligataire 2014	0	625 000
Effets à recevoir à long terme	2 402 577	2 335 700
Prêts accordés au personnel	183 442 188	149 645 056
Titres de participation	21 150 959	21 050 959
Dépôts et cautionnement	2 188 831	6 581 933
Total en DT	209 184 556	180 238 648
Provisions Titres de participation	-7 435 112	-7 076 588
Provisions Dépôts et cautionnement	-2 071 293	-6 479 500
Total en DT	-9 506 404	-13 556 088

▪ Les prêts accordés au personnel se composent essentiellement de prêts pour l'accèsion à la propriété immobilière pour une valeur de 157 MDT.

▪ Le portefeuille titres de participation s'élève à 21 MDT au 31 décembre 2023. Les participations concernent 34 entreprises dont 2 en veillesse et 6 en liquidation. La provision pour dépréciation du portefeuille titres s'élève à 7,4 MDT et concerne 17 entreprises dont 11 entièrement provisionnées. Le portefeuille se compose essentiellement des titres :

STB	10 127 341 DT
Joint-Gaz	2 559 050 DT
Technopole Borj Cedria	3 849 900 DT
Elmed Etudes	1 008 DT

Note n°I- 3 - Stocks :

Les stocks d'exploitation (matières consommables, matières premières et produits finis) se sont élevés à 265 309 133 DT à fin 2023 contre 275 999 886 DT à fin 2022.

Les stocks d'investissement (compteurs, transformateurs et disjoncteurs) se sont élevés au 31 décembre 2023 à 58 145 271 Dinars et la provision y afférente s'est élevée à 4 971 466 Dinars.

	2023	2022
STOCKS D'EXPLOITATION	265 309 133	275 999 886
Matières premières	77 144 779	71 547 466
Fuel lourd	26 639 327	26 639 327
Gasoil	32 963 520	27 673 704
Gaz	17 541 932	17 234 435
Matières consommables	183 966 097	198 389 700
Pièces de rechanges	43 473 782	43 135 708
Fils & câbles	56 955 647	62 308 500
Supports et isolateurs	31 272 777	38 046 172
Matériel & outillage	21 900 469	22 302 822
Matériel de distribution gaz	21 362 777	23 605 388
Autres matières consommables	9 000 647	8 991 109
Produits finis GPL	3 652 156	5 462 002
Autres articles de stocks	546 102	600 718
STOCKS D'INVESTISSEMENT (Compteurs, transformateurs, disjoncteurs)	58 145 271	68 056 576
VALEUR BRUTE DES STOCKS EN DT	323 454 403	344 056 461
Provision sur stock d'exploitation	-24 328 431	-24 240 431
Provision sur stock immobilisé	-4 971 466	-4 267 732
STOCKS NETS EN DT	294 154 506	315 548 298

Note n°I- 4 - Clients et comptes rattachés :

Le solde brut des créances clients et comptes rattachés a augmenté durant l'exercice 2023 pour passer de 4 109 244 988 Dinars au 31 décembre 2022 à 4 979 813 129 Dinars au 31 Décembre 2023.

	2023	2022
Créances /abonnés ordinaires BT & Gaz	1 707 528 961	1 419 865 678
Créances /Etat & Administrations	1 904 084 667	1 472 301 654
Créances actives	1 900 054 631	1 468 271 618
Créances impayées	4 030 036	4 030 036
Créances /Industriels	854 838 493	787 526 244
CPC, gaz naturel	99 868 881	100 174 914
Gecol	227 815 198	231 114 605
Autres industriels	525 446 552	454 528 864
Créances impayées	1 707 861	1 707 861
Créances douteuses	188 292 971	170 951 210
Créances, factures à établir	423 504 461	370 539 539
Energie livrée & non facturée	209 939 495	200 739 208
Créances en cours de régularisation	213 564 966	169 800 331
Créances abonnés domiciliés	107 174 868	74 178 925
Abonnés, effets à recevoir	1 427 359	1 541 740
Autres créances	13 693 733	8 210 727
Sous total en DT	5 200 545 514	4 305 115 717
Surtaxe municipale facturée	-112 231 442	-98 036 683
Fonds de transition énergétique	-16 717 000	-13 432 933
Redevances RTT	-69 819 612	-60 901 068
Clients créditeurs (à affecter)	-21 964 332	-23 500 045
Total en DT	4 979 813 129	4 109 244 988
Provision sur créances /abonnés ordinaires BT & Gaz	-313 177 226	-242 699 136
Provision sur créances /Etat & Administrations	-1 090 413 232	-690 652 667
Provision sur créances Gecol	-218 951 447	-202 735 834
Provision sur créances autres industriels	-246 774 752	-172 598 392
Provision sur créances douteuses	-154 675 591	-139 873 753
Provision Abonnés, effets à recevoir	-240 059	-833 278
Total en DT	-2 024 232 306	-1 449 393 059
SOLDE NET en DT	2 955 580 823	2 659 851 929

Note n°I- 5- Autres actifs courants :

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 4 078 183 771 Dinars contre 3 647 820 384 Dinars au 31 décembre 2022.

	2023	2022
Fournisseurs débiteurs :	5 049 607	3 169 700
Fournisseurs avances & acomptes	1 835 618	296 306
Emballages à rendre	123 670	123 670
Avaries sur matériels importés	568 004	591 175
Autres fournisseurs débiteurs	2 522 314	2 158 549
Personnel :	57 531 028	57 724 812
Avances & acomptes	71 165 058	68 705 093
Dépassements quota de gratuité	1 433 361	1 046 468
Fonds de solidarité	-16 570 519	-13 395 086
Agents parties débiteurs	431 199	468 608
Autres créances	1 071 928	899 729
Etat :	34 504 854	33 632 714
Crédit d'impôt	7 891 754	12 275 318
Retenues à la source	1 739 801	-613 844
Participation aux branchements gaz	24 873 300	21 971 240
Parties liées :	1 275 101	1 275 101
Créances sur sociétés filiales	1 275 101	1 275 101
Autres débiteurs :	9 683 062	6 652 904
Dégâts causés aux biens de la STEG	1 365 188	957 276
Divers	8 317 874	5 695 628
Compte de régularisation :	3 966 850 612	3 542 138 270
Charges constatées d'avances	145 899 738	116 670 992
Etat, subvention à recevoir (*)	3 816 787 912	3 423 142 917
Produits à recevoir	4 162 962	2 324 361
Comptes d'attente débiteurs	3 289 507	3 226 883
Total en DT	4 078 183 771	3 647 820 384
Provision Emballages à rendre	-123 670	-123 670
Provision Avaries sur matériels importés	-567 955	-591 126
Provision Agents partis débiteurs	-426 789	-467 741
Provision Créances sur sociétés filiales	-1 275 101	-1 275 101
Provision Dégâts causés aux biens de la STEG	-1 365 087	-958 729
Provision Divers	-5 118 441	-4 797 309
Provision Comptes d'attente débiteurs & Fonds solidarité	-3 155 458	-2 943 712
Total en DT	-12 032 501	-11 157 389
Total Net en DT	4 066 151 270	3 636 662 995

(*) cette rubrique comporte les montants suivants :

- 1751,3 MDT relatif au complément de la subvention au titre des années de 2016 à 2021. Ce complément de subvention a été comptabilisé en 2021 pour un montant 3930,1 MDT, puis il a été régularisé en 2022 sur la base de l'approbation du Ministère des Finances.
- 1400,3 MDT relatif au complément de la subvention au titre de l'année 2022 calculé conformément à la méthode préconisée par les services du Ministère des Finances.
- 665,1 MDT relatif au complément de la subvention au titre de l'année 2023 calculé conformément à la méthode préconisée par les services du Ministère des Finances.

En effet, selon une lettre n° 181-15000-08-2023 du 20 novembre 2023 parvenue à la STEG le 24 novembre 2023, le Ministère des Finances a arrêté le montant de la subvention à recevoir au titre des exercices comptables de 2016 à 2021 à 1751,3 MDT.

Par ailleurs, dans le même courrier, le Ministère des Finances a fixé la méthode à retenir pour le calcul des subventions à recevoir de l'Etat pour l'exercice comptable de 2022 et les exercices suivants. En application de cette méthode, la STEG a constaté dans les produits de l'exercice 2022 le montant de 1400,3 MDT en tant que complément de la subvention à recevoir. Le montant comptabilisé en 2023 s'élève à 665,1 MDT. Ce complément est déterminé comme il est présenté dans le tableau suivant :

	Montant en DT
Résultat net avant réajustements (1)	-1 154 709 543
Réintégrations :	
Pertes de change latentes	171 980 449
Dotation aux provisions sur stock d'exploitation	25 032 165
Dotation aux provisions sur clients	575 777 076
Dotation aux provisions sur autres actifs courants	944 153
Dotation aux provisions sur immobilisations financières	808 019
Dotation aux provisions pour risques	67 061 096
Dotation aux provisions pour départ à la retraite	1 586 509
Charges financières liées à l'actualisation de la provision pour départ à la retraite	5 505 821
Charges financières liées à l'actualisation des coûts de démantèlement	72 943 425
Dotation aux amortissements des coûts de démantèlement	28 320 345
Amendes & Pénalités	26 163
Sous-total (2)	949 985 221
Déductions :	
Gains de change latents	-168 834 582
Reprise sur provision pour pertes de change	-242 198 616
Reprises des provisions sur stocks	-24 240 431
Reprises des provisions sur clients	-937 829
Reprise des provisions sur autres actifs courants	-19 348 786
Reprise des provisions sur immobilisations financières	-4 857 703
Reprise des provisions sur immobilisations corporelles	
Sous-total (3)	-460 417 947
Montant de la subvention à recevoir (1)+(2)+(3)	-665 142 269

Note n°I- 6 - Autres actifs financiers :

Les autres actifs financiers s'élèvent à fin 2023 à 27 145 814 Dinars contre 22 562 940 DT à fin décembre 2022.

	2023	2022
Prêts à moins d'un an	26 520 814	21 937 940
Échéance à moins d'un an Emprunt Obligataire 2014	625 000	625 000
Total en DT	27 145 814	22 562 940

Note n°I-7 - Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités sont passés de 588 451 814 Dinars au 31 décembre 2022 à 972 545 328 Dinars au 31 Décembre 2023.

	2023	2022
Banques et chèques postaux	969 024 215	585 833 805
Chèques, quittances à encaisser	3 391 551	2 470 509
Effets remis à l'encaissement	5 946	27 040
Caisses	123 616	120 460
Total en DT	972 545 328	588 451 814

Note n°I- 8- Mouvements des capitaux propres :

	2023	Mouvements de l'année		2022
		Entrées	Sorties	
Fonds de dotation	75 194 652			75 194 652
Réserve légale	235 002			235 002
Réserve spéciale de réévaluation	417 380 911			417 380 911
Réserve spéciale de réinvestissement	2 153 193			2 153 193
Autres réserves	31 394 605			31 394 605
Subventions d'investissement	1 562 657 477	547 934 935	142 111 980	1 156 834 523
Résultats reportés	-3 191 068 176	-381 168 911		-2 809 899 265
Résultat de l'exercice	-489 567 274			-381 168 911
Total en DT	-1 591 619 609	166 766 024	142 111 980	-1 507 875 290

Note n°I- 9- Emprunts :

Les dettes à long terme au 31 décembre 2023 sont détaillées comme suit :

	2023	2022
Crédits directs en devises :	5 459 594 062	5 773 997 197
Solde au 1er janvier	5 773 997 197	5 847 876 978
Tirages de l'année	392 927 589	728 153 673
Actualisation à la clôture	24 644 972	82 461 472
Reclassement au CT	-731 975 594	-884 494 926
Crédits rétrocedés en devises :	399 564 885	463 431 440
Solde au 1er janvier	463 431 440	495 000 450
Tirages de l'année	18 276 066	19 613 727
Actualisation à la clôture	-216 292	32 319 630
Reclassement au CT	-81 926 329	-83 502 367
Crédits en TND :	359 800 000	186 200 000
Solde au 1er janvier	186 200 000	0
Tirages de l'année	324 000 000	266 000 000
Reclassement au CT	-150 400 000	-79 800 000
Total des dettes à long terme en DT	6 218 958 946	6 423 628 637

Note n°I- 10 – Provisions pour risques & charges :

	2023	2022
Provisions pour risques :	41 579 435	57 433 694
Risque fiscal *	38 369 666	54 223 925
Pénalité de retard TCL	3 209 769	3 209 769
Provisions pour charges :	1 050 591 436	731 741 307
CPC, autres litiges	13 132 508	13 132 508
Charges d'assurance CPC	9 448 753	9 448 753
Démantèlement des équipements	821 704 484	572 012 742
Indemnités à servir sur fonds de solidarité	101 853 528	100 267 019
Personnel, indemnités de départ à la retraite	-37 207 693	-39 167 349
ETAP, Pénalités de retard **	20 000 000	20 000 000
Pénalité de retard	120 234 808	54 622 586
Provision ANSALDO	1 425 048	1 425 048
Autres provisions :	24 559 909	24 950 011
Actions en justice***	24 559 909	24 950 011
Total net en DT	1 116 730 780	814 125 012

(*) Il s'agit d'un risque lié aux ventes en suspension de la TVA.

(**) L'ETAP a réclamé des pénalités de retard suite au défaut de paiement de leurs factures et ce par courrier daté du 3/3/2021. Le montant réclamé à cette date est de l'ordre de 64 MDT. Une provision pour risque a été constituée pour un montant de 20 MDT durant l'exercice 2020.

(***) La provision juridique concerne principalement 3 affaires portées en justice par « Petroserve » pour un montant de 4,3 MD et une affaire portée par « Matelec » réclamant un dédommagement pour annulation du marché pour un montant de 16,4MD.

Note n°I- 11 – Autres passifs non courants :

	2023	2022
Crédit Trésor	244 000	244 000
Versements reçus sur augmentation de capital	765 000	765 000
Total en DT	1 009 000	1 009 000

Note n°I- 12- Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde des comptes fournisseurs est passé de 6 619 123 264 Dinars à fin décembre 2022 à 8 169 284 977 Dinars au 31 Décembre 2023.

	2023	2022
Fournisseurs d'exploitation Electricité	1 354 723 707	988 399 555
Locaux	231 219 825	234 570 490
Etrangers	1 123 503 882	753 829 064
Fournisseurs d'exploitation Gaz	6 522 175 326	5 307 540 652
Locaux	2 903 869 373	2 489 795 563
Etrangers	3 618 305 953	2 817 745 089
Fournisseurs d'immobilisations Electricité	245 869 674	260 465 068
Locaux	89 325 686	76 598 146
Etrangers	156 543 988	183 866 922
Fournisseurs d'immobilisations Gaz	34 456 241	51 129 139
Locaux	16 422 325	23 016 318
Etrangers	18 033 916	28 112 821
Factures bloquées	5 768 246	5 342 589
Fournisseurs, soldes à régulariser	6 291 784	6 246 262
Total en DT	8 169 284 977	6 619 123 264

Note n°I- 13 - Autres passifs courants :

Les autres passifs courants sont passés de 629 447 653 Dinars à fin décembre 2022 à 599 750 471 Dinars à fin 2023.

	2023	2022
Clients, avances reçues	293 291 086	276 987 635
Personnel	160 813 495	173 161 890
Rappels, congés & charges à payer	121 516 474	133 246 639
Mutuelle	39 297 021	39 915 251
Etat	26 054 379	64 476 145
Commission de garantie	3 896 945	31 302 651
TVA & retenues à la source	17 397 296	25 439 055
Autres impôts et taxes	4 760 138	7 734 439
Surtaxe municipale à payer	26 816 920	26 539 250
Contribution RTT	30 773 792	32 430 500
CNPRS	37 183	38 843
Autres créditeurs	61 963 616	55 813 390
Total en DT	599 750 471	629 447 653

Note n°I- 14- Concours bancaires & autres passifs financiers :

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 1 355 626 122 Dinars contre 1 459 444 320 Dinars au 31 décembre 2022. Le détail est présenté comme suit :

	2023	2022
Crédits à CT en devises	1 146 044 346	1 314 480 893
Reclassement du LMT au CT	830 158 530	1 018 628 059
Crédit revolving "Sonatrach"	315 885 816	295 852 834
Crédits à CT en TND	118 000 000	53 200 000
Concours bancaire	27 234 546	14 757 848
Charges d'intérêt à payer	64 347 230	77 005 579
Total en DT	1 355 626 122	1 459 444 320

Les notes sur l'état de résultat

Note N° II-1- Revenus

Les revenus de la STEG durant l'année 2023 totalisent la somme de 6 129 773 431 Dinars contre 5 970 204 495 Dinars en 2022.

	2023	2022
Ventes d'électricité	5 054 071 461	4 741 494 780
Basse tension	2 425 237 689	2 251 182 000
Moyenne tension	2 253 067 676	2 103 942 953
Haute tension	375 766 096	386 369 827
Ventes de gaz naturel	940 671 098	1 117 131 329
Basse pression	335 830 760	343 165 790
Moyenne pression	327 823 353	329 591 588
Haute pression	277 016 985	444 373 950
Ventes de GPL (*)	102 153 359	4 962 915
Butane	39 601 518	2 603 173
Propane	39 287 702	2 359 741
Gazoline	23 264 140	0
Autres revenus	25 487 074	65 258 876
Travaux	22 815 253	30 518 432
Prestations de services	150 862	514 750
Ventes de matériel	2 116 207	7 847 994
Ventes de sous-produits**	404 752	26 377 701
Variation de l'énergie livrée & non facturée	9 200 287	36 057 036
Variation du stock GPL	-1 809 847	5 299 559
Total en DT	6 129 773 431	5 970 204 495

(*) Suite à la reprise de la production de l'usine GPL le 20 décembre 2022, les ventes des produits ont connu une augmentation importante.

(**) En 2022, ce poste englobe 26,3 MDT qui est relatif à la facturation du Fuel lourd et Gasoil transférés vers les stocks de la SNDP au cours des années 2019-2022.

Note N° II-2- Subvention d'exploitation

	2023	2022
Subvention de l'Etat reçue	3 364 999 112	3 307 000 000
Complément de la subvention à recevoir	665 142 269	1 400 380 643
Total en DT	4 030 141 381	4 707 380 643

Note N° II-3- Coût des ventes

	2023	2022
Achats de Combustible*	7 565 581 109	8 065 328 052
Achats d'Electricité	791 222 222	827 826 019
Autres achats	146 650 799	71 243 062
Variation des stocks matières	8 875 054	42 250 559
Services extérieurs	233 059 706	232 273 476
Charges du personnel**	643 145 289	615 702 987
Impôts et taxes	14 959 101	14 028 218
Dotations aux amortissements	630 893 224	529 788 542
Ventes de déchets	-3 553	-3 502
Travaux faits par l'entreprise	-89 766 081	-88 515 753
Frais administratifs	-75 779 750	-75 613 030
S/Total en DT	9 868 837 119	10 234 308 628
Amortissement de la participation des tiers	-124 750 945	-96 004 878
Total en DT	9 744 086 174	10 138 303 750

(*) Les achats de combustibles ont atteint 7565,6 MDT à fin 2023 contre 8065,3 MDT à fin 2022 enregistrant une diminution de 499,7 MDT, soit une diminution de 6 %.

(**) Les charges du personnel sont passées de 615 702 987 Dinars à fin 2022 à 643 145 289 Dinars à fin 2023 enregistrant une augmentation de 4,45%. Elles se détaillent comme suit :

	2023	2022
Salaires et appointements	474 141 766	464 335 484
Charges patronales	111 890 972	99 714 759
Autres	57 112 551	51 652 744
Total en DT	643 145 289	615 702 987

Note N° II-4- Autres produits d'exploitation

	2023	2022
Récupérations de frais	49 857 120	41 186 929
Reprises des provisions	49 384 748	83 211 746
Pénalités sur marchés	11 012 121	19 867 868
Autres produits d'exploitation	2 527 254	4 469 873
Total en DT	112 781 243	148 736 415

Note N° II-5- Autres charges d'exploitation

	2023	2022
Dot. aux provisions pour dépréciation d'actifs*	601 753 394	387 704 570
Autres dotations aux provisions	68 647 605	77 391 466
Dons & subventions	3 844 793	1 341 333
Autres charges	3 274 264	3 298 736
Total en DT	677 520 057	469 736 105

(*) La dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs se compose principalement d'une dotation pour dépréciation des comptes clients qui s'élève à 575 777 076 Dinars à fin 2023 contre 362 229 940 Dinars à fin 2022.

Note N° II-6- Charges financières nettes

Les charges financières nettes durant l'exercice 2023 peuvent être détaillées comme suit :

	2023	2022
Charges d'intérêts sur emprunts	256 400 758	241 902 775
Intérêts sur crédits en devises Investissements	147 500 829	146 082 735
Intérêts sur crédits en DT Exploitations	43 469 999	13 962 952
Intérêts sur crédits d'exploitation	44 624 062	55 433 301
Commissions de garantie sur emprunts	14 031 030	7 257 555
Autres charges sur emprunts	6 774 838	19 166 232
Autres charges financières	245 392	43 094
Ch. Fin. liées à des Ex. antérieurs	1 374 819	1 638 915
Provisions p/ dép. des actifs financiers	808 019	5 804 482
Ch. Fin. liées à l'actual. des Coûts de démant.	72 943 425	50 585 686
Ch. Fin. liées à l'actual. Prov. départ à la retraite	5 505 821	5 080 812
Produits financiers	-97 349 672	-59 261 118
Produits de crédits à la clientèle*	-25 733 305	-8 271 592
Autres produits financiers	-71 616 366	-50 989 526
Résultat de change	7 465 469	273 719 601
Pertes de change réalisées	321 581 253	387 007 065
Pertes de change latentes	171 980 449	245 154 351
Reprise sur provision pour pertes de change	-242 198 616	-218 827 661
Gains de change réalisés	-75 063 035	-35 438 608
Gains de change latents	-168 834 582	-104 175 546
Total net DT	247 394 031	519 514 248

(*) Cette rubrique englobe principalement les intérêts relatifs aux créances impayées des abonnées MT et AGM.

Note N° II-7- Produits des placements

	2023	2022
Revenus des placements et autres	369 562	2 528 336
Total en DT	369 562	2 528 336

Note N° II-8- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires ont atteint 10 568 427 Dinars à fin 2023 contre 15 911 319 Dinars à fin 2022.

	2023	2022
Profits sur cessions d'immobilisations (*)	8 085 370	10 245 232
Autres gains ordinaires	2 483 057	5 666 087
Total en DT	10 568 427	15 911 319

(*) Il s'agit essentiellement des profits suite à la démolition de certaines parties du réseau électricité.

Note N° II-9- Autres pertes ordinaires

	2023	2022
Pertes sur cessions d'immobilisations (**)	12 173 498	9 809 722
Pertes sur dégâts matériels	4 558 578	3 038 487
Autres pertes (***)	4 631 344	3 029 544
Total en DT	21 363 420	15 877 753

(**) Il s'agit essentiellement des pertes suite à la démolition de certaines parties du réseau électricité.

(***) Les autres pertes ordinaires se composent essentiellement des diverses exécutions de jugement en défaveur de la STEG pour 4,3 MDT.

Les résultats par activité

I Présentation états financiers :

Le Ministère de l'industrie de l'énergie et des PME a demandé d'établir des états financiers par activité (gaz et électricité).

Le Conseil d'Administration a décidé, compte tenu des énormes difficultés d'établir des bilans séparés qui soient fiables et représentatifs, de se limiter à l'établissement d'un état de résultat pour chaque activité sachant que le système d'information de la STEG ne permet pas encore une telle distinction des activités.

L'état de résultat de l'activité Gaz est arrêté sur la base des mêmes méthodes comptables retenues pour la préparation des états financiers toutes activités confondues.

II. Détermination des charges et produits:

❖ Les charges:

Elles sont identifiées :

- par leur destination Gaz ou Electricité (compte général);
- par les UR (régions gaz, direction gaz, GPL, El Borma ...);
- par les UF (distribution Gaz).

Chaque compte de charge a été trié selon l'un des critères sus-indiqués, seules les cessions réciproques sont déterminées par la Comptabilité Analytique au prix coûtant.

Les charges relatives à l'activité électricité sont déterminées par déduction. Ainsi, toutes les autres charges ne répondant pas aux critères sus-indiqués ont été imputées à l'activité électricité.

La cession de gaz aux centrales pour la production d'électricité est calculée à sa valeur comptable (prix coûtant).

Les charges financières sont identifiées par la destination de l'emprunt contracté (pour les coûts d'emprunt) et de la nature de l'immobilisation (pour les coûts de démantèlement).

Les dotations aux provisions pour dépréciation des stocks sont déterminées au prorata du stock de l'activité Gaz par rapport au stock global d'exploitation.

Les frais administratifs sont calculés par la comptabilité Analytique en appliquant des clés de répartition dont essentiellement le chiffre d'affaires.

❖ **Les produits:**

Le chiffre d'affaires est déterminé à partir des comptes spécifiques aux deux activités tels qu'ils apparaissent dans la balance générale des comptes.

La subvention d'exploitation reçue de l'Etat est affectée à l'électricité proportionnellement aux quantités consommées par les centrales. Les autres comptes de produits sont extraits à travers les UR d'imputation.

Les produits relatifs à l'activité Electricité sont déterminés par déduction du total STEG ou par défaut. Ainsi les produits de placement, les produits des comptes courants et les produits sur cession d'immobilisations, pour lesquels il ne peut y avoir de règles de répartition logiques, ont été imputés à l'activité Electricité.

ETAT DU RESULTAT PAR ACTIVITE

AU 31/12/2023

EN DT

	31/12/2023			31/12/2022		
	GAZ	Electricité	Global	GAZ	Electricité	Global
REVENUS	1 040 358 328	5 089 415 103	6 129 773 431	1 139 069 201	4 831 135 294	5 970 204 495
Cession fournie	5 362 029 039	43 891 696	5 405 920 735	5 584 355 862	39 204 174	5 623 560 036
Coût des ventes	-7 653 778 597	-2 090 307 577	-9 744 086 174	-8 154 067 798	-1 984 235 952	-10 138 303 750
Cession reçue	-43 891 696	-5 362 029 039	-5 405 920 735	-39 204 174	-5 584 355 862	-5 623 560 036
SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 175 050 000	2 855 091 381	4 030 141 381	1 032 847 219	3 674 533 424	4 707 380 643
MARGE BRUTE	-120 232 926	536 061 564	415 828 638	-436 999 690	976 281 078	539 281 388
Autres produits d'exploitation	9 236 962	103 544 281	112 781 243	15 674 040	133 062 375	148 736 415
Frais d'administration	- 10 091 977	-65 687 773	-75 779 750	-5 791 458	-69 821 572	-75 613 030
Autres charges d'exploitation	- 190 983 253	-486 536 803	-677 520 056	-30 233 304	-439 502 801	-469 736 105
RESULTAT D'EXPLOITATION	-312 071 194	87 381 269	-224 689 925	-457 350 412	600 019 080	142 668 668
Charges financières nettes	- 8 340 243	-239 053 788	-247 394 031	-178 935 056	-340 579 192	-519 514 248
Produits des placements	0	369 562	369 562	0	2 528 335	2 528 335
Autres gains ordinaires	636	10 567 791	10 568 427	0	15 911 319	15 911 319
Autre pertes ordinaires	- 90	-21 363 331	-21 363 421	626	-15 878 379	-15 877 753
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	-320 410 891	-162 098 497	-482 509 388	-636 284 842	262 001 163	-374 283 679
Impôt sur les bénéfices	0	-7 057 887	-6 885 232	0	-6 885 232	-6 885 232
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-320 410 891	-169 156 384	-489 567 274	-636 284 842	255 115 931	-381 168 911

Autres informations

Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Au 31/12/2023

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2023	2022
Revenus & autres prod. d'exploitation	6 193 173 479	Production déstockée	0			
Production immobilisée	89 766 081					
Total	6 282 939 560	Total	0	Production	6 282 939 560	6 124 248 419
Production	6 282 939 560	Achats consommés	8 512 329 184	Marge sur coût matières	-2 229 389 623	-2 882 399 272
Marge sur coût matières	-2 229 389 623	Autres charges d'exploitation	240 178 763			
Subvention d'exploitation	4 030 141 381			Valeur ajoutée brute	1 560 572 995	1 588 067 826
Total	1 800 751 758					
Valeur ajoutée brute	1 560 572 995	Impôts & Taxes	14 959 101			
		Charges de personnel	643 145 289			
Total	1 560 572 995	Total	658 104 390	Excédent brut d'exploitation	902 468 604	958 336 621
Excédent brut d'exploitation	902 468 604	Autres charges ordinaires	21 363 420			
Autres produits ordinaires	10 937 988	Charges d'intérêts nettes	247 394 031			
Reprises sur provisions	49 384 748	Dotations aux amort. & provisions	1 301 294 223			
Résorption de la participation des tiers	124 750 945	Impôts sur les sociétés	7 057 887			
Total	1 087 542 287	Total	1 577 109 560	Résultat net	-489 567 274	-381 168 911

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN 31/12/2023

		2023	EN DT 2022
INTERETS SUR EMPRUNTS		2 246 879 358	1 463 373 456
CAUTIONS BANCAIRES		7 400 861	7 318 451
ENGAGEMENTS DONNES	TOTAL =	2 254 280 219	1 470 691 907
CAUTIONS BANCAIRES		1062 180 438	915 305 799
PRODUITS FINANCIERS SUR BRANCHEMENTS A TERME		5 412 637	5 810 314
CREDITS A UTILISER		4 378 603 380	3 344 958 690
INETERETS SUR PRETS AU PERSONNEL		30 955 358	25 068 737
GARANTIES DE L'ETAT SUR LES EMPRUNTS		17 419 566 519	16 263 663 934
REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS GARANTIS PAR L'ETAT		-4 663 080 991	-3 952 141 786
GARANTIES DE L'ETAT RESTANT		12 756 485 529	12 311 522 148
ENGAGEMENTS RECUS	TOTAL =	18 233 637 342	16 602 665 688
MARCHES ET COMMANDES NON SOLDES		1 1 26 514 195	448 495 680
ACCREDITIFS		15 736 006	9 543 890
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	TOTAL =	1 142 250 202	458 039 570

Tableau de détermination du résultat fiscal de l'année 2023

		EN DT
RÉSULTAT BRUT COMPTABLE		-482 509 387
LES RÉINTÉGRATIONS		1 257 459 906
Timbres de voyage	9 660	
Pénalités de retard et amendes	26 163	
Pertes de changes Latentes	171 980 449	
Provisions non déductibles	671 209 017	
Intérêts/Emprunts pris en charge	2 293 446	
Charge financière non déductible	72 943 425	
Amortissement non déductible	28 320 345	
Autres réintégrations	39 180 127	
Subvention 2022 encaissée en 2023	271 497 274	
LES DÉDUCTIONS		1 125 560 214
Reprises de provisions	49 384 748	
Gains de changes Latents	411 033 197	
Subvention 2023 non encaissée	665 142 269	
Revenus des actions		
Résultat Fiscal		-350 609 695
IMPOTS SUR LES SOCIETES		0
MINIMUM D'IMPOT 0,1%CA TTC		7 057 887
RESULTAT NET COMPTABLE		-489 567 274

(suite tableau fiscal)

ETAT DES REPORTS DEFICITAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES

EN DT

Exercice	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	imputation reports déficitaires	imputation amortissements différés	CUMUL Reports déficitaires non encore imputés	Amortissements différés de l'année non imputés	CUMUL Amortissements différés non encore imputés
2017	-449 872 236	443 883 653	-5 988 583	0	0	0	443 883 653	443 883 653
2018	-695 869 773	453 486 000	-242 383 773	0	0	0	453 486 000	897 369 653
2019	-572 927 781	466 247 570	-106 680 211	0	0	0	466 247 570	1 363 617 223
2020	140 719 413	508 684 456	0	355 052 567	294 351 302	0	214 333 154	1 577 950 377
2021	-333 826 401	509 762 765	0	0	0	0	333 826 401	1 911 776 778
2022	-1 656 257 787	529 732 141	-1 126 525 646		0	1 126 525 646	529 732 141	2 441 508 919
2023	-350 609 695	630 893 223	0	0	0	1 126 525 646	350 609 695	2 792 118 614
Total	-3 918 644 260			355 052 567	294 351 302			

Total déficits et amortissements différés reportables au 31/12/2023	3 918 644 260
--	----------------------